

GRAND VIDE GRENIER

Dimanche 20 septembre 2026

Espace du Lac à Anthy-sur-Léman

Ouverture au public 8h00-17h00

❖ Stand intérieur ou extérieur	4,50€ le mètre
❖ Table intérieure (1,20m x 0.80)	1,50€
❖ Table extérieure (2m x 0.75)	2,50€

Informations nécessaires :

- ❖ Nom, prénom, adresse, téléphone, courriel
- ❖ Photocopie carte d'identité **valide** (recto- verso)
- ❖ Nombre de mètres (pas de demi-mesures) / tables
- ❖ Attestation sur l'honneur
- ❖ Règlement à l'ordre de :
 - « **Swing Spirits** » pour un stand vide-grenier
 - « **Codex** » pour une commande restauration

Votre inscription définitive vous sera confirmée par courriel.

Mme Jacquier
101 chemin du Riondet - 74200 Anthy-en-Léman
06 20 95 55 90
jennifer.jacquier@gmail.com

Petite restauration prévue autour du four à pain

(merci de ne pas jeter ce flyer sur la voie publique)

BULLETIN D'INSCRIPTION

VIDE GRENIER D'ANTHY-SUR-LEMAN DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2026

Organisé à Anthy-sur-Léman

Je soussigné(e),

NomPrénom

Né(e) leà

Adresse.....

.....

CP Ville

Tél. Courriel

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)
- avoir lu et m'engage à respecter le règlement du vide grenier

Fait à le

Signature

<i>Sous réserve de disponibilité</i>	<i>En intérieur Maximum 6m</i>	<i>Sous réserve de disponibilité</i>	<i>En extérieur Maximum 8m</i>
<i>Nombre de mètres souhaités intérieur</i> <i>4,50€ mètre linéaire</i>		<i>Nombre de mètres souhaités extérieur</i> <i>4,50€ mètre linéaire</i>	
<i>Nombre de tables en intérieur</i> <i>1,50€ la table</i> <i>1.2m x 0,8m donc pour une table il faut prendre au moins 2 m linéaires</i>		<i>Nombre de tables en extérieur</i> <i>2,50€ la table</i> <i>2m x 0,75m donc pour une table il faut prendre au moins 2m linéaires</i>	

Commande restauration

Vide-grenier Anthy-sur-Léman du dimanche 20 septembre 2026

PRODUITS	Prix unitaire	Quantité	Prix total
Pizza entière jambon fromage champignons	10,00€		
Pizza entière 4 fromages	10,00€		
Pizza entière orientale merguez poivrons emmental	10,00€		
Pizza moitié jambon fromage	6,00€		
Pizza moitié 4 fromages	6,00€		
Pizza moitié orientale merguez poivrons emmental	6,00€		
Quiche lorraine	3,00€		
Quiche brocolis	3,00€		
Quiche thon	3,00€		
Galette au sucre	10,00€		
Saint Genix pralines	10,00€		
Saint Genix pralines (petit)	2,00€		
Moelleux aux fruits	3,00€		
Flan pâtissier	3,00€		
Croissant	1,50€		

Total à régler

Par chèque à l'ordre de « Codex » et à joindre à votre bon de commande.

Merci d'indiquer le même nom que celui de votre stand si vous êtes exposants.

Nom

Prénom

Téléphone portable

Heure de retrait

Règlement du vide grenier d'Anthy-sur-Léman

- ❖ Dossier complet :
 - Copie de votre pièce d'identité recto verso **en cours de validité**
 - Chèque à l'ordre de Swing Spirits, éventuellement un second chèque à l'ordre de Codex si vous faites une précommande restauration
 - Bulletin d'inscription dûment complété
 - **Uniquement par voie postale ou dépôt en boîte à lettres (pas de dossier par courriel)**
- ❖ A renvoyer à l'adresse suivante :
 - Mme Jacquier
101 chemin du Riondet 74200 Anthy-sur-Léman
(l'ancien nom de la rue est : Chemin du Pré Biollat)
- Inscriptions confirmées par courriel uniquement
- ❖ Le nombre de places à l'intérieur étant limité, les premiers à rendre leur dossier complet seront les premiers servis.
- ❖ Installation des exposants à l'intérieur sera, sauf imprévu, possible la veille
- ❖ Accueil des exposants à l'extérieur de 6h à 7h30
- ❖ Les tables à l'extérieur seront à **installer et à ranger par vos soins**.
- ❖ Tout stand non installé à 9h pourra être revendu (nous prévenir en cas de contretemps)
- ❖ Le vide grenier se tiendra de 8h à 17h, et pour des raisons de sécurité, l'accès au site sera fermé à la circulation à partir de 7h45
- ❖ Les mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents
- ❖ L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration de matériel
- ❖ Il est formellement interdit de modifier les emplacements
- ❖ La vente (boissons et restauration) est strictement réservée à l'organisateur
- ❖ Les animaux sont interdits à **l'intérieur** de l'Espace du Lac
- ❖ Les exposants s'engagent à ne vendre aucun objet volé
- ❖ En aucun cas, le montant versé pour une inscription ne pourra être remboursé **quelque soit le motif**.
- ❖ Tout emplacement devra être laissé aussi propre qu'à l'arrivée. Dans le cas contraire, l'organisateur se réserve le droit de refuser une prochaine inscription des contrevenants.